



Erreur dans la livraison d'un canapé

Par **vervalli**, le 13/11/2014 à 21:46

Bonjour,

J'ai acheté un canapé dans un magasin de meubles en Belgique. Lorsqu'il m'a été livré (avec un mois de retard par rapport au délai annoncé le jour de mon achat, soit trois mois plus tard au lieu de deux mois), j'ai été intriguée car il semblait un peu plus grand que celui choisi en magasin, mais cela ne m'a pas troublé plus que ça. J'étais néanmoins très satisfaite de sa couleur et de son confort. Le magasin vient de m'appeler pour m'informer que le transporteur ne m'a pas livré le bon canapé. Il y a une confusion. Quels sont mes recours ? Suis-je obligée d'accepter sans conditions l'échange des canapés, sachant que celui que j'ai reçu me convient très bien.